



Prime indemnité de fin de carrière

Par **véronique tanneau**, le **13/07/2012** à **14:35**

Bonjour,

je pars en retraite le 1er aout prochain, j'ai travaillé pendant 28 ans dans la même entreprise dans le batiment industriel en 2004 je suis partis à cause de l'amiante. Pendant 8 ans j'ai touché une pension d'amiante par la cram. Je recherche des info sur la prime de départ en retraite , j'ai appelé PRO BTP hier ils m'ont répondu que je pouvais y avoir droit car j'ai fini ma carrière comme étam, seul les ouvriers peuvent prétendent à cette prime, aparament pour les étam c'est l'entreprise qui verse cette prime sauf que l'entreprise n'existe plus depuis plusieurs années . Merci de vos réponse.